

RELEVÉ DE DECISIONS DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

SEANCE DU 10 MARS 2016

PRESENTS :

Représentants des personnels – titulaires :	Représentants des personnels – suppléants :
FSU	
Cédric PRADINES	Valérie LAFITTE
Julie DELPECH	
SGEN-CFDT	
Sarah ZUGER	Dominique ROUAIX
Stéphane ISNARD	
Joseph BUOSI	
FERC-SUP-CGT	
Valérie MORELL	Sandra CASSAGNAUD
Laurent DAMIEN Représenté en partie par A. Beznosiuk	Alexandre BEZNOSIUK
UNSA	
Michel REZNIKOFF	Christine BORDAS
SNPTES	
Sandrine GALEA	Juliette PUCHOL

Représentants de l'administration :

V. Visa-Ondarçuhu, vice-présidente du Conseil d'Administration, présidente du CHSCT – O. Harmel, directeur des ressources humaines, DGS adjoint, responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines.

Experts et invités :

M. Samazan, conseiller de prévention – A. Miaoulis, directeur général des services – M. Maydiou, responsable du pôle environnement professionnel (PEP) – Dr AM Morvan, médecin SST

Secrétariat administratif du CHSCT : M. Maydiou, responsable du pôle environnement professionnel

EXCUSÉ : F. Wiitkar, Inspecteur Santé Sécurité au Travail

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV du 1^{er} décembre 2016 (vote)
- 2) Suivi des activités du CHSCT
- 3) Bilan des accidents de service et de travail 2015
- 4) Programme annuel de prévention 2016 (vote)
- 5) Point sur l'expertise de l'IUT de Figeac
- 6) Enquête ESPE –site Croix de Pierre : constitution de la délégation (vote)
- 7) Examen des registres SST
- 8) Questions diverses

Les membres du CHSCT ont reçu ce message par courriel le lundi 21 mars 2016

En raison d'une communication mal établie entre services, l'enregistrement de la séance du CHSCT du 10 mars n'a pas été fait.

La secrétaire administrative du CHSCT n'a pris en note que les décisions de vote. Seul un relevé de décisions pourra donc être présenté à votre validation lors du prochain CHSCT.

Je vous prie de bien vouloir nous excuser, et vous remercie par avance de votre compréhension.

Bien cordialement,

Valérie Visa-Ondarçuhu

Vice-présidente du Conseil d'administration

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2015

En l'absence de remarques, le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

PV approuvé à l'unanimité

2- SUIVI DES ACTIVITES DU CHSCT

Après une demande d'interruption de séance, le secrétaire du CHSCT demande que soit mise au vote la motion suivante :

« N'ayant pas eu de réponses aux demandes réitérées de documents ayant trait à la sécurité et à la santé des personnels de l'Université aux abords des différents chantiers de la reconstruction du campus (MIRALIS CPER), le CHSCT demande à ce que soient communiqués dans les plus brefs délais les documents à jour des plans généraux de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (PGCSPS) des différents chantiers en cours. Nous demandons également que soient communiqués les plans de prévention des entreprises de maintenance des bâtiments en gestion PPP ».

Cette motion est adoptée à l'unanimité

3- BILAN DES ACCIDENTS DE SERVICE ET TRAVAIL 2015

Le conseiller de prévention présente le power-point déjà transmis aux membres du comité.

Le directeur général des services demande à ce que le dossier concernant Miralis soit préparé par le conseiller de prévention, le secrétaire du CHSCT et le représentant de la FERC-SUP-CGT.

4- PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION 2016

Le conseiller de prévention présente le document déjà transmis aux membres du comité.

La vice-présidente du CA, présidente du CHSCT présente le volet RPS du plan de prévention.

Le plan de prévention 2016 est adopté à l'unanimité

Le secrétaire du CHSCT demande qu'un document concernant les caractéristiques du sol du nouveau bâtiment recherche lui soit communiqué par la DFIGC.

5- POINT SUR L'EXPERTISE DE L'IUT DE FIGEAC

ERGONOVA est la société retenue pour cette expertise. Elle rencontrera le 18 mars le directeur et la RAF de l'IUT en présence du DRH. La prestation démarrera en suivant.

Le secrétaire du CHSCT indique que pour le comité de pilotage et le comité de suivi, les membres du CHSCT doivent se déterminer.

6- ENQUETE ESPE – SITE DE CROIX DE PIERRE : CONSTITUTION DE LA DELEGATION

La délégation sera composée de : S. Zuger, S. Isnard et S. Gosselin en relai pour le SGEN-CFDT ; C. Pradines pour la FSU ; J. Puchol et S. Galéa (en alternance) pour le SNPTES ; A. Beznosiuk et S. Cassagnaud pour la FERC-SUP-CGT ; M. Reznikoff, secrétaire du CHSCT ; ainsi que de la présidente du CHSCT, V. Visa-Ondarçuhu, du médecin de prévention, AM Morvan et du conseiller de prévention, M. Samazan.

La constitution de la délégation est adoptée à l'unanimité

La délégation se rendra sur le site le vendredi 18 mars 2016. L'organisation de la journée est la suivante :

- Rencontre de la directrice de l'ESPE et de la directrice des services.
- Rencontre de la RAF du site et des 2 agents concernés par le déclenchement de l'enquête
- Réunion d'informations et d'échanges ouverte à tous les personnels (Biatss et enseignants) du site Croix de Pierre
- Entretiens individuels ou collectifs à la demande des agents

7- EXAMEN DES REGISTRES SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La représentante de la FERC-SUP-CGT demande que l'examen des registres SST soit mis en point 2 des ordres du jour, après l'approbation du PV et demande un vote des membres du CHSCT.

La demande est approuvée à l'unanimité.

Le secrétaire du CHSCT

Michel REZNIKOFF



La Vice-Présidente du Conseil d'Administration,
Présidente du CHSCT

Valérie VISA-ONDARÇUHU

